



الجنة الوطنية لمراقبة حماية المعطيات ذات الطابع الشخصي
ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵏ ⴰⴽⴷⴰⵢⴳ ⵏ ⴰⴽⴷⴰⵢⴳ ⵏ ⴰⴽⴷⴰⵢⴳ ⵏ ⴰⴽⴷⴰⵢⴳ
Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données à Caractère Personnel

AUTORISATION N° : A-PO-70/2025

Délivrée suite à la décision N ° 351-2025 du 25/07/2025

Conformément à l'article 21 de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, le responsable du traitement peut mettre en œuvre le traitement déclaré dès réception de l'autorisation. **Toutefois, cette autorisation ne dispense pas le responsable du traitement de veiller au respect de toutes les dispositions de ladite loi et de ses textes d'application.**

Responsable du traitement :

Personne Physique Personne Morale

Nom / Raison Sociale : ASSOCIATION NADILMOUADAF

Adresse : Maison de jeunesse Lqods

Ville : Guelmim

Pays : Maroc

Activité : Associative

N°RC :

Jurisdiction :

Tél (Fixe) :

GSM : 0627609660

Prénom / Sigle :

Commune : Guelmim

Code Postal : 81000

Code Activité : 9499

E-mail : contact@nadilmouadaf.com

Fax :

Traitement autorisé :

Dénomination du traitement : Gestion des adhérents au nadilmouadaf

Finalité du traitement : Gestion des adhérents

Transfert de données à l'étranger* : OUI NON

Numéro de la demande d'autorisation : A-70/2025

Date de la demande d'autorisation : 10/01/2025

Fait à Rabat, le 25/07/2025

Omar SEGHROUCHNI

Président de la CNDP



*Le transfert de données à l'étranger doit être notifié à la CNDP à travers le formulaire de transfert disponible au niveau du lien www.cndp.ma. Le responsable de traitement doit recevoir le récépissé ou l'autorisation de la CNDP avant de procéder au transfert.